

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

n°2024/07/52

Date de convocation L'an deux mil vingt quatre  
**21 juin 2024** le **LUNDI 1<sup>er</sup> JUILLET 2024** à 17 Heures 30  
le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la  
Date d'affichage présidence de Monsieur Alain CAYET, Maire.  
**25 juin 2024**

Nombre de conseillers **Etaient présents :**  
Exercice : 26 Monsieur Alain CAYET  
Présents : 19 Monsieur Guy BRAS - Monsieur Jean-Pierre CHARTREZ - Madame Anne-Caroline RATAJCZAK  
Votants : 21 Monsieur Stéphane FOURNIER - Madame Ghislaine VALENTE - Monsieur Marc SERRA -  
Madame Sophie LOPEZ - Monsieur Fouad AJARRAY - Madame Yveline LOURDEL -  
Monsieur Yves RAOULT - Madame Martine DUQUESNOY - Monsieur Patrick BRUGUET -  
Madame Christelle LEBAS - Madame Astrid SAVARY - Madame Corinne DOLLE -  
Monsieur Thierry IMBERT - Monsieur Hubert CHIVET - Monsieur Olivier QUIGNON

**Excusés :**

Mme Marie-Antoinette DESHORTIES qui donne procuration à Mme Anne-Caroline RATAJCZAK  
Madame Sandrine SERGEANT qui donne procuration à Monsieur Guy BRAS

Madame Chantal DECOCQ  
Madame Micheline LAURENT  
Monsieur Philippe LEFEBVRE  
Madame Audrey TISON  
Monsieur Jean-Claude NOEL

CB **Secrétaire de séance :**  
Monsieur Olivier QUIGNON

**Objet : Actualisation de la tarification des activités aliment'action de l'Espace Chanteclair**

Monsieur le Maire expose :

L'espace Chanteclair offre une multitude d'activités dans les domaines de la culture, du vivre ensemble, de la parentalité, de la jeunesse, des séniors et de la lutte contre l'isolement...

Parmi celles-ci deux activités aliment'action sont régulières et connaissent toujours un franc succès.

Il s'agit :

- Du Coup de fourchette 1 fois par mois. Ces ateliers entrent dans l'objectif « développer des attitudes favorables et des savoirs faire autour de l'alimentation variée et équilibrée » dans une dynamique de groupe, de partage et d'apprentissage. Ces initiatives renforcent le lien social. Ce sont environ 6 bénévoles qui, accompagnés par la référente santé préparent un repas pour 35 à 60 convives à chaque édition.

- De l'atelier des saveurs, proposé à tout public. Ici, 6 à 8 apprentis 2 fois par mois réalisent un plat sucré ou salé et repartent avec la recette, le plat mais également avec l'apprentissage d'un savoir-faire et d'un partage de compétences. L'objectif est d'aider, d'accompagner et d'amener les bénéficiaires vers un bon équilibre alimentaire. Ces ateliers consistent à l'élaboration de menus tout en veillant à respecter les particularités de chacun et en concevant le plaisir de s'alimenter. Par le biais de conseils et de réalisations concrètes, nous accompagnons au changement de comportement du quotidien sur la notion du « bien manger ».

Les tarifs de ces deux animations sont identiques depuis 2016. Cependant, la conjoncture budgétaire actuelle avec la hausse des prix liée à l'inflation et à la guerre en Ukraine, impose de nouvelles réflexions et recherches de recettes et d'économies.

Il est proposé une actualisation des tarifs comme suit :

	Tarif unitaire actuel / personne	Tarif Médiolalais/Immercuriens	Bénévoles et agents encadrants participants à l'action	Tarif extérieurs
Coup de fourchette	6€	8€	Gratuité	16€
Atelier des saveurs	4€	6€	Gratuité	12€

Aussi, il vous est proposé :

- D'actualiser la tarification des animations « aliment'action » selon le tableau ci-dessus
- D'actualiser la régie de recette référente
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces permettant l'exécution de cette délibération.

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, les propositions de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire  
Transmis en préfecture  
Saint Nicolas Lez Arras,  
Le 2 juillet 2024  
Le Maire,  
Alain CAYET.



*(Handwritten signature in blue ink)*